



Présentation

Le développement récent de la génétique et la multiplication de ses applications pratiques ont profondément modifié la relation médicale classiquement établie entre le médecin et son patient. Confrontés à cette évolution, le juge et le législateur tentent d'encadrer l'extension du champ médical qu'ils ne peuvent en réalité qu'accompagner. C'est pourquoi, à l'heure de la modification des lois dites de bioéthique, il apparaît d'autant plus nécessaire de prendre conscience de cette révolution silencieuse, mais capitale, des fonctions médicales tant dans la relation de soins que dans les actes de la vie civile où ces praticiens sont appelés à intervenir (mariage, contrats de travail et d'assurance). Par une étude des questions particulières soulevées par les dépistages génétiques préimplantatoires, prénataux, postnataux et *post mortem* et les risques de discrimination et d'eugénisme qui y sont associés, cet ouvrage, destiné tant aux juristes qu'aux professionnels de santé, souligne toute l'ambiguïté de la situation juridique actuelle des médecins tiraillés entre intérêts collectifs et individuels. Cette thèse, fruit d'un travail universitaire remarqué, a été mise à jour par son auteur en septembre 2004, notamment après adoption de la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique, et de la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique.

À propos de l'auteur

Dorothee Dibie-Krajcman est docteur en droit et avocate. Ancienne ATER de l'université de Cergy-Pontoise et auteur de nombreux articles, elle est actuellement chargée d'enseignement et travaille avec Marie-Odile Bertella-Geffroy, vice-président chargé de l'instruction au pôle santé du tribunal de grande instance de Paris.



Dorothee Dibie-Krajcman

Fiche technique

Parution : septembre 2004

Collection : **Collection Thèses**

ISBN : 978-2-84874-021-8

ISSN : 1298-8359

Support : papier - *existe aussi en version électronique*

Format : 150x210mm

Prix : 68,00 €

Réf. 9782848740218



